



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

AR PREFECTURE

016-251602595-20180309-DELIB17-DE
Reçu le 20/03/2018

Comité Syndical du 9 mars 2018

Délibération n°17/2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le neuf mars à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 19 février 2018

Membres présents : Messieurs François Bonneau, William Jacquillard, Samuel Cazenave, Didier Jobit, Jean-Hubert Lelièvre, Jacques Chabot, Jean-François Dauré et Xavier Bonnefont.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Florence Pechevis, Fabienne Godichaud, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard, François Nebout, Didier Villat et Philippe Bouty.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne Frangeul et Cécile François.

Pouvoirs :

Monsieur François Nebout a donné son pouvoir à monsieur François Bonneau.

Monsieur Didier Villat a donné son pouvoir à madame Stéphanie Garcia.

Monsieur Philippe Bouty a donné son pouvoir à madame Jeanne Filloux.

Monsieur Mathieu Hazouard a donné son pouvoir à madame Martine Pinville.

Objet : Immersivity

Les jeudi 24 et vendredi 25 mai 2018, le Pôle Image Magelis organisera à Angoulême, la première édition de « IMMERSITY », un nouvel événement dédié à la réalité immersive (XR) regroupant la réalité virtuelle (VR), la réalité augmentée (AR), et la réalité mixte (MR).

Avec pour objectif principal le développement de l'industrie de l'image liée aux narrations immersives, l'événement « IMMERSITY » proposera 2 jours d'état des lieux et d'état de l'art de la XR pour sensibiliser les acteurs professionnels, impliqués ou intéressés par le sujet, avec des conférences et ateliers sur la création, la production et la diffusion de contenus immersifs.

Ce nouvel événement est né d'un constat : l'Europe est aujourd'hui considérée comme un territoire fort et prometteur sur la scène VR/AR mondiale avec un taux de croissance des entreprises européennes considérable. La France occupe la première place en Europe concernant le nombre de centres de recherches en VR/AR. Elle a les talents, les structures et les financements pour devenir un acteur international majeur dans la réalité virtuelle de création et les narrations immersives. Il lui manque encore la proximité avec le grand public, les diffuseurs numériques et les consommateurs du monde entier.

Par son expertise dans le domaine de l'image et la diversité de son écosystème qui fait coopérer les métiers de créateurs de bande dessinée, de cinéma d'animation, de fiction, de jeux vidéo et d'innovation numérique, le Pôle Image Magelis est conscient des possibilités apportées par la VR pour chacune de ces filières, considérant le médium comme un domaine d'expression nouveau pour tous ces métiers. De ce fait, Magelis est tout à fait légitime pour porter cet événement structurant pour la filière image dans son ensemble.

La thématique pour la première édition est la réalité immersive pour le jeune public (7 à 18 ans). En effet, les jeunes montrent un très grand intérêt pour l'immersif et constituent l'audience principale des salles VR.

Pour réaliser cet événement, le Pôle Image Magelis a souhaité s'adjoindre l'assistance d'un expert spécialisé, en la personne de Voyelle Acker, ancienne directrice des Nouvelles Ecritures de France Télévision et gérante, depuis septembre 2016, de sa propre entreprise de consulting spécialisée dans les nouvelles écritures. Elle assure la mission de programmation, d'animation et de promotion d'IMMERSITY pour l'édition 2018.

Le programme, en cours d'élaboration, s'articulera autour de conférences / keynotes avec des intervenants prestigieux sur les thèmes choisis et des ateliers thématiques.

Les partenaires pour cette édition sont : Uni-XR, le think-tank français de référence, qui mobilisera l'ensemble de ses collègues, le CNC et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image qui nous accueille dans ses locaux. D'autres partenaires pourront venir compléter cette liste non exhaustive.

Pour cette édition, et à l'image des autres manifestations qu'il organise, le Pôle Image Magelis prendrait en charge (directement ou par remboursement) les frais liés au transport, à l'hébergement, à la restauration et autres frais divers pour les intervenants, conférenciers et invités.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (15 présents – 19 votants – 19 voix « pour ») :

- approuvent l'opération exposée ci-dessus ;
- acceptent la prise en charge (directe ou par remboursement) - par le Pôle Image Magelis - des frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres frais divers des intervenants, conférenciers et invités à IMMERSITY 2018 ;
- autorisent monsieur le Président à conduire toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 20 mars 2018
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 20 mars 2018
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 20 mars 2018

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

